

# ATTAC SUISSE

JUILLET 2021 - NEWSLETTER

## *Nestlé et Cargill échappent de justesse à la justice étatsunienne*

La Cour suprême des États-Unis a rejeté une action en justice contre la filiale alimentaire de la multinationale Nestlé et le groupe de négoce de matières premières agricoles Cargill. La Cour estime qu'elle ne dispose pas de la compétence pour instruire une affaire concernant le travail forcé d'enfants dans des plantations de cacao en Côte d'Ivoire, les faits incriminés s'étant déroulés en dehors de son territoire national.

A l'origine, l'action en justice avait été intentée par six ressortissants maliens qui affirment avoir été maintenus de force enfants dans les plantations dans lesquelles Nestlé et Cargill s'approvisionnaient.

Par ce jugement rendu, la Cour suprême américaine a cassé la décision d'une juridiction inférieure qui avait accueilli favorablement le dépôt d'une plainte contre les deux multinationales quinze ans en arrière.

## *Suisse: quelle législation en matière d'entreprises responsables ?*

PAR ATTAC SUISSE

**APRÈS LE REJET DE L'INITIATIVE POUR DES MULTINATIONALES RESPONSABLES, LE CONTRE-PROJET A SERVI DE BASE À LA NOUVELLE LÉGISLATION EN MATIÈRE DE RESPONSABILITÉ DES ENTREPRISES. DES OBLIGATIONS DE DILIGENCE ET DE FAIRE RAPPORT DANS LE DOMAINE DES MINÉRAIS ET MÉTAUX PROVENANT DE ZONES DE CONFLIT ET EN MATIÈRE DE TRAVAIL DES ENFANTS VONT ÊTRE INTRODUITES DANS LE CODE DES OBLIGATIONS.**

TOUTEFOIS, CETTE LÉGISLATION RESTE FORTEMENT CRITICABLE, CETTE DERNIÈRE NE PRÉVOYANT QUE DES « DEVOIRS D'EFFORTS » ET NON DE RÉSULTATS. LA LOI N'ÉNONCE PAR AILLEURS AUCUN NOUVEAU CHEF DE RESPONSABILITÉ, D'INTERDICTION D'IMPORTER OU DE SANCTIONS. ELLE RÉSERVE AUSSI BEAUCOUP TROP D'EXCEPTIONS, D'EXEMPTIONS ET D'ÉQUIVALENCES POSSIBLES. DANS LE CAS DES MINÉRAIS ET MÉTAUX PROVENANT DE ZONES DE CONFLIT, CE SONT LES SEUILS DE VOLUME DE PRODUCTION QUI DÉTERMINERONT SI CERTAINES ENTREPRISES SERONT ENTIÈREMENT EXEMPTÉES DE LEUR DEVOIR DE DILIGENCE.

EN CE QUI CONCERNE LE TRAVAIL DES ENFANTS, SEUL L'EXISTENCE D'UN « SOUPÇON FONDÉ » SUR LA BASE D'INDICES CONCRETS SOUMET LES ENTREPRISES À UN DEVOIR DE DILIGENCE ET DE FAIRE RAPPORT. L'ABSENCE D'UN TEL SOUPÇON LES EXEMPTERA TOTALEMENT DU DEVOIR DE DILIGENCE.

NOUS DÉPLORONS LA FAIBLESSE DE CETTE LOI QUI N'INTRODUIT NI UN DEVOIR DE DILIGENCE OBLIGATOIRE GÉNÉRAL NI AUCUNE CONSÉQUENCE JURIDIQUE EN CAS DE VIOLATION DE CELUI-CI. NOUS CRAIGNONS QU'AVEC DE TELS CRITÈRES, LA LOI SOIT EN RÉALITÉ TOTALEMENT OBSOLÈTE ET INEFFICACE.

## *Nouvel accord européen désuet sur la transparence fiscale*

**Le 1er juin 2021, Le Conseil et le Parlement européen ont annoncé avoir trouvé un accord en matière de transparence fiscale des multinationales, mais les amendements retenus sur les mesures représentent un véritable échec dans la lutte contre l'évasion fiscale.**

La transparence fiscale est une mesure essentielle pour lutter contre l'évasion fiscale, qui fait perdre chaque année des milliards aux États et accentue les inégalités. En obligeant les grandes entreprises multinationales à publier des informations sur leur activité économique et les impôts payés dans chacun des pays où elles opèrent, le reporting pays-par-pays public devrait justement permettre de vérifier que les entreprises paient leur juste part d'impôts en fonction de leurs activités réelles sans procéder à des montages d'évasion fiscale.

Cependant, cet accord limite la portée géographique de tels rapports : les entreprises devront seulement fournir des informations sur leurs activités dans les États Membres de l'Union Européenne et dans les pays figurant sur la liste européenne des paradis fiscaux, liste dont sont exclus les paradis fiscaux de premier plan (les Îles Caïmans, la Suisse ou encore les Bermude).

Cet accord rend la mesure du reporting inopérante car une couverture géographique complète est nécessaire. Sans cela, il sera impossible d'analyser les données et de suivre les transferts artificiels des bénéfices des filiales des multinationales.

**Source: Attac France**

# Agenda d'été



## **TOURNÉE ZAPATISTE EN SUISSE**

UNE CENTAINE DE ZAPATISTES SONT ATTENDU-E-S EN EUROPE CET ÉTÉ ET CES DERNIERS/DERNIÈRES FERONT UNE PETITE ESCALE EN SUISSE ! LES ZAPATISTES SERONT LÀ POUR PARLER DE LEUR AUTONOMIE ET DE LEURS LUTTES, MAIS AUSSI POUR CONNAÎTRE LES NÔTRES ET DÉCOUVRIR LES DIFFÉRENTES FORMES DE RÉSISTANCE QUI SÉVISSENT EN EUROPE. ILS ET ELLES SERONT PRÉSENT-E-S À BÂLE, GENÈVE ET DANS LE CANTON DU TESSIN. LES DATES DOIVENT ENCORE ÊTRE CONFIRMÉES.

**BÂLE: VE 27 - DI 29 AOÛT**

**GENÈVE: MA 31 AOÛT - ME 1ER SEPTEMBRE**

**TESSIN : VE 3 - SA 4 SEPTEMBRE**

(DATES PROVISOIRES)

## **PLUS D'INFO SUR**

**[HTTPS://SOLIDARITES.CH/JOURNAL/390-2/LE-VIRUS-DE-LA-REBELLION-VA-DEBARQUER-CET-ETE/](https://solidarites.ch/journal/390-2/le-virus-de-la-rebellion-va-debarquer-cet-ete/)**

## **RISE UP FOR CHANGE**

LA PLACE FINANCIÈRE SUISSE EST RESPONSABLE D'IMPACTS CATASTROPHIQUES SUR LE CLIMAT ET VIOLATIONS DES DROITS HUMAINS. C'EST POURQUOI PLUSIEURS GROUPES DU MOUVEMENT POUR LA JUSTICE CLIMATIQUE PRÉPARENT UNE CAMPAGNE ENSEMBLE CET ÉTÉ CONCERNANT LA PLACE FINANCIÈRE. DONC DU 30 JUILLET AU 6 AOÛT IL Y AURA UNE SEMAINE D' ACTIONS AVEC UN CAMP CLIMATIQUE, DES ACTIONS ET UNE GRAND MANIF À LA FIN DE LA SEMAINE. POUR PLUS D'INFOS, JETTE UN COUP D'OEIL SUR LE SITE : **[HTTPS://FR.RISEUPFORCHANGE.CH/](https://fr.riseupforchange.ch/)**

## **7E FESTIVAL ALTERNATIBA LÉMAN - TRANSITION CLIMAT - 30.08. - 4.09.2021**

LE FESTIVAL ALTERNATIBA REGROUPE DIVERS MOUVEMENTS CITOYENS SENSIBLES AUX QUESTIONS ÉCOLOGIQUES. TOUTES LES INITIATIVES LOCALES QUI CONTRIBUENT À LA RÉDUCTION DU CHANGEMENT CLIMATIQUE, AVEC DES SOLUTIONS CONCRÈTES POUR CONSTRUIRE UNE SOCIÉTÉ PLUS SOLIDAIRE ET PLUS DURABLE SONT, LE TEMPS DU FESTIVAL, VALORISÉES DANS L'ESPACE PUBLIC.

CETTE ANNÉE, LA 7E ÉDITION DU FESTIVAL AURA LIEU LE SAMEDI 4 SEPTEMBRE 2021 AU PARC DES BASTIONS. UN CYCLE DE CONFÉRENCE EST ÉGALEMENT ORGANISÉ À PARTIR DU LUNDI 30 AOÛT À UNI MAIL, GENÈVE.

**[HTTPS://WWW.ALTERNATIBALEMAN.ORG/](https://www.alternatibaleman.org/)**



